

Association Nationale des Professionnels de la Communication Institutionnelle  
( ANAPROCI )

Réc.Décl.N°0056/RDA/JO6/BAPP du 14.03.1995  
B.P. 483 Yaoundé / Tél : 223 92 63 : e-mail : [cominst@africathebest.com](mailto:cominst@africathebest.com)

**YAOUNDE DU 26 AU 30 SEPT. 2007**

**LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE  
POUR AMELIORER LA RELATION AVEC LES CITOYENS**

*SEMINAIRE POUR LE PERFECTIONNEMENT DES RESPONSABLES ET CHARGES DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES DANS LES INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES, ENTREPRISES PUBLIQUES, PRIVEES ET ORGANISMES NON-GOUVERNEMENTAUX DU CAMEROUN*

**26.09.06**

9h	Accueil
9h45	Arrivée de S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
10h00'	Ouverture par un dirigeant de l'ANAPROCI Allocution du Directeur de l'ESSTIC Directeur de l'Information et la Communication, Unesco ; Discours de S.E.M. le Ministre de la Communication ; M. Jacques PELLETIER, ancien Ministre de la Coopération, ancien Médiateur de la République Française, Sénateur
11h45'	pause
12h-00'	Exposé d'introduction "Communication publique, relations avec les citoyens et développement socio-économique" par Bernard OLLAGNIER, Président de BCMI et du Cercle75, animateur de "Institutions Publiques et Relations Internationales" à l'association Communication Publique <b>LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DANS LA VIE NATIONALE</b> <i>Intervenants</i> : Mme LANGUE, Mme NZIE, Dr BOYOMO ASSALA, Dr BOOH
13h00	Déjeuner
14h05'	Exposé-débats : La Communication Institutionnelle : un métier au carrefour de quatre fonctions, Journaliste, ( Dr BOYOMO ASSALA ), Attaché de presse, ( M. Xavier MESSE ), Relations publiques, ( Mme NZIE ), Manager ( Dr O. NANA NZEPA )
15h30'	Conclusion par le Dr BOYOMO ASSALA et débat
16h45'	expérience de « Communication Publique » association regroupant les communicateurs du secteur public en France, Pierre Zémor, Président.

## 27.09.06

- 9h Exposé-débats : La Communication Institutionnelle : outils, méthodes et mesures ( Dr Albert MBIDA, Dr LANGUE, Dr BOOH, Dr TJADE EONE )
- 12h30' Déjeuner
- 14h05' Table Ronde : Communication et médiation, avec des invités du Cameroun et sous la Présidence de J.Pelletier
- 15h Conclusions par le Dr LANGUE, Débat
- 16 h 30 pause
- 16h45' La Communication Institutionnelle comme instrument de promotion des organismes publics, le cas de l'APIX du Sénégal Par AMINATA NIANE, D.G de l'APIX ;

## 28.09.06

- 9h Exposés et débats autour du thème « Elaboration des éditions institutionnelles » intervenants : Dr MODO ASSE, M. Xavier MESSE ;...
- 10h45' La Communication Institutionnelle : cadre juridique et environnement professionnel en France, présenté par M. Vincent de Bernardi, Chef du Service de l'Information du Gouvernement ( SIG), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, France
- 12h30' Déjeuner
- 14h00 Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication comme outil stratégique du Communicateur institutionnel, M. Jean BIANGUE TINDA ;
- 16h30' Les techniques modernes d'archivage comme outil stratégique du Communicateur institutionnel par M. TEFAYE TASSEW, Conseiller sous-régional pour la Communication, UNESCO, Afrique de l'Ouest et du Centre;

## 29.09.06

- 9h L'expérience de la Division de l'Information Publique de l'ONU
- 10h00' Forum "Télévision et communication institutionnelle" avec XXXXXX + un invité français (France Télévision ou LCP)
- 11h00' La Communication gouvernementale au Cameroun : réglementation, pratiques et perspectives ( Dr Albert MBIDA )
- 13 h Déjeuner
- 14h00' Forum de discussion : l'expérience quotidiennement vécue par les participants
- Après-midi de discussion libre entre les participants jusqu'à 18 h (networking)

### 30.09.06

9h	L'expérience du Forum des Directeurs et Directrices des communications du Québec ( M. Yvan Semco, secrétaire-général du Forum ) ;
10h00'	Pause
10 h 30	La Communication Institutionnelle : pilier et amplificateur stratégiques du Programme national de gouvernance ( Pr Dieudonné OYONO ) ;
& 12h30	Déjeuner
14h00'	La Communication Institutionnelle : une Profession en quête de son autonomie juridique,  Exposé et débats sur les projets de textes élaborés à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La loi sur la Charte des Droits et Devoirs du Communicateur Institutionnel ;</li> <li>- Le décret sur l'organisation juridique de la profession de Communicateur Institutionnel ;</li> <li>- L'arrêté portant création de la Commission Nationale de la Communication Institutionnelle ( CONACI ).</li> </ul>
CEREMONIE SOLENNELLE DE CLOTURE DU COLLOQUE	
16 h 45	Conclusions professionnelles par un représentant des participants et Bernard Ollagnier
17 h 15	Discours de M.Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'OIF Discours du Ministre de la Communication du Cameroun Clôture festive.